



fleurieuxurlarbresle.fr

Fleurieux

sur l'Arbresle

● page 2 à 9 : Municipalité

● page 9 à 12 : Vie associative

EditO

Chères Fleurinoises et chers Fleurinois,

En ce début d'été, nous avons déjà pu découvrir et profiter du redémarrage de notre vie sociale et de l'économie, et je sais que cela était tellement attendu et tellement nécessaire pour chacun d'entre nous !

Cette période a également été marquée par un premier épisode de chaleur et de canicule qui a nécessité la mobilisation des équipes municipales auprès de nos aînés et des plus fragiles d'entre nous et je vous remercie de signaler en Mairie toute personne isolée ou vulnérable dont il est nécessaire de prendre particulièrement soin dans les semaines qui viennent.

L'inauguration de notre nouvelle place le 13 Juillet dernier a été un évènement festif qui donne le ton de nos prochaines rencontres : d'abord parce cela marque la fin des travaux de notre centre-bourg mais également parce que les nouveaux espaces créés seront le cœur d'animations plus larges et plus diversifiées, et j'en profite pour remercier ici les équipes municipales et communales, les associations et les commerçants qui l'ont rendue possible, et tout particulièrement la Commission Animation.

La réouverture du Chouette Bar, la kermesse du Sou des Écoles et bientôt le Hope Sound Festival de fin Août dans le parc du Chêne sont autant d'opportunités de nous retrouver et de tourner la page de la période perturbée que nous venons de traverser. Restons prudents et protégeons-nous mutuellement, notamment en nous vaccinant à chaque fois que cela est possible.

Enfin, sur le plan environnemental, je compte sur notre vigilance collective en matière de consommation de l'eau et de lutte contre les invasifs (moustique tigre, frelons asiatiques, ambroisie notamment) pour préserver notre cadre de vie commun.

Bel été et bonne lecture,

Le Maire, Diogène Batalla



BUDGET COMMUNAL

L'équipe municipale a voté son premier budget du mandat en mars dernier.

Les dotations d'État qui étaient en baisse constante depuis 2011 devraient cette année se stabiliser.

Dans le contexte actuel, la commune est dans une gestion rigoureuse de ses finances sans augmentation de la part communale des impôts.

La loi de finances pour 2020 prévoit la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

Nombre d'habitants : 2 334 (INSEE)	Fleurieux sur l'Arbresle	Moyenne nationale de la strate (source DGCP)
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	593,98 €	714,00 €
Dépenses d'équipement brut / population	438,28 €	323,00 €
Encours de la dette	597,24 €	701,00 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49,22 %	50,42 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	74,70 %	93,22 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	71,67 %	79,12 %
Charges financières / habitant	21,00 €	22,00 €

A partir de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes.

Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entrera en vigueur, les communes percevront, en compensation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements.

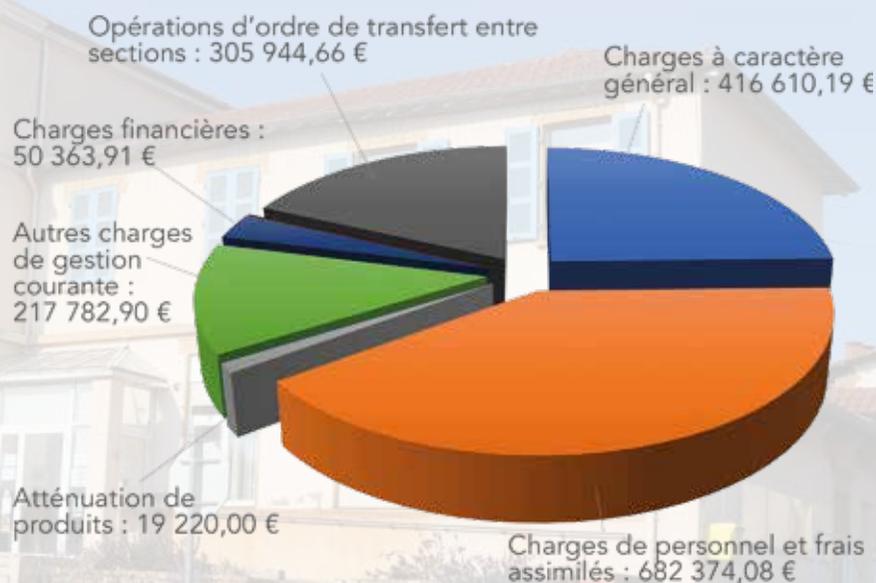
Dans ce contexte économique incertain qui est amené à s'inscrire dans la durée, nous vous proposons une comparaison de notre commune par rapport aux communes équivalentes dans l'ensemble du pays (source DGCP : Direction générale de la comptabilité publique).

Notre dette est maîtrisée, ce qui nous permet de continuer à favoriser les investissements dans des infrastructures qui servent la vie de notre village et de ses habitants.

Chaque dépense de fonctionnement est bien réfléchie, nous restons sereins malgré la crise qui impacte durement notre pays. Notre trésorerie et nos finances restent saines. ■

Les dépenses de fonctionnement 2020

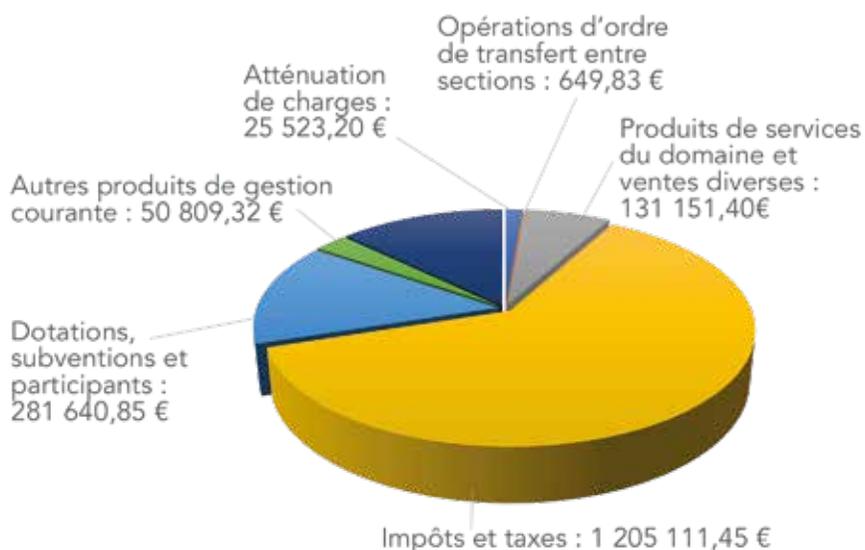
Dépenses de fonctionnement par chapitre	Budgétisé	Réalisé	%
011-Charges à caractère général	593 405,00 €	416 610,19 €	24,62 %
012-Charges de personnel et frais assimilés	724 800,00 €	682 374,08 €	40,32 %
014-Atténuations de produits	24 824,00 €	19 220,00 €	1,14 %
022-Dépenses imprévues de fonctionnement	92 909,31 €	0 €	0 %
023-Virement à la section d'investissement	554 881,54 €	0 €	0 %
65-Autres charges de gestion courante	231 471,00 €	217 782,90 €	12,87 %
66-Charges financières	52 805,32 €	50 363,91 €	2,98 %
67-Charges exceptionnelles	1 500,00 €	0 €	0 %
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 007,66 €	305 944,66 €	18,08 %
Total	2 403 603,83 €	1 692 295,74 €	100 %





Les recettes de fonctionnement 2020

Recettes de fonctionnement par chapitre	Budgétisé	Réalisé	%
013 - Atténuation de charges	10 000,00 €	25 523,20 €	1,31 %
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	649,83 €	649,83 €	0,03 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	185 450,00 €	131 151,40 €	6,74 %
73 - Impôt et taxes	1 167 094,00 €	1 205 111,45 €	61,94 %
74 - Dotations, subventions et participations	271 300,00 €	281 640,85 €	14,48 %
75 - Autre produits de gestion courante	49 010,00 €	50 809,32 €	2,61 %
77 - Produits exceptionnels	20 100,00 €	250 634,74 €	12,88 %
2 - Excédent de fonctionnement reporté de N-1	700 000,00 €	-	-
Total	2 403 603,83 €	1 945 520,78 €	100 %



Le budget 2021

Il est construit sur une base de -1.26% de dépenses de fonctionnement par rapport à l'année précédente. Le montant du budget communal s'élève à 5 237 712. 91 €. D'un point de vue comptable, le budget primitif se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Le budget 2021

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	2 373 433,94 €	1 673 433,94 €
Résultats reportés 2020		700 000,00 €
Total fonctionnement 2021	2 373 433,94 €	2 373 433,94 €
INVESTISSEMENT (y compris compte 1068)	1 511 770,97 €	1 368 778,37 €
Restes à réaliser 2020	1 352 508,00 €	211 286,00 €
Résultats reportés 2020		1 284 214,60 €
Total investissement 2021	2 864 278,97 €	2 864 278,97 €
TOTAL BUDGET 2021	5 237 712,91 €	5 237,712,91 €

Il n'y avait pas de **déficit d'investissement à couvrir en 2020**, le Conseil Municipal a donc affecté le résultat excédentaire de fonctionnement soit 953 225.09 €, à hauteur de :

- 700 000 € en fonctionnement
- 253 225.09 € en investissement.

Le prochain exercice budgétaire sera voté au plus tard en mars 2022 par le Conseil Municipal, dans la continuité de l'effort.

Résultats de l'année 2020

	Investissement	Fonctionnement	Résultats avec reports	Restes à réaliser (investissement)	Résultats de l'année
Dépenses	1 090 065,00 €	1 692 296,00 €	2 782 361,00 €	1 352 508,00 €	4 134 869,00 €
Recettes	2 374 279,00 €	2 645 521,00 €	5 019 800,00 €	211 286,00 €	5 231 086,00 €
Résultats			2 237 440,00 €	- 1 141 222,00 €	1 096 218,00 €



ON BOUGE À L'ÉCOLE DU CHÊNE !

Malgré un protocole sanitaire contraignant, de nombreux projets proposés par l'équipe enseignante ont dynamisé les apprentissages et permis aux élèves de venir chaque jour dans une ambiance sereine et bienveillante.



En mars toutes les classes ont participé à la journée nationale de la Grande Lessive, exposition éphémère, sur le thème des jardins suspendus. Les œuvres étaient présentées aux abords de l'école et mises en valeur dans notre joli parc verdoyant.



Notre environnement privilégié est, évidemment, propice pour la pratique de l'EPS en extérieur. Ainsi plusieurs classes, de la maternelle au CM, ont mis en place des cycles « randonnée » afin de découvrir les chemins de la commune et son patrimoine (lavoir, four à pain).



La Prévention Routière est également intervenue au mois de mai pour une formation théorique et pratique qui a permis à de nombreux élèves de CM1 et CM2 d'obtenir leur permis vélo.



Dans le parc du Chêne, plusieurs classes se sont exercées au vélo ou à la course d'orientation.

Sans oublier la fête de la nature, journée festive qui est venue remplacer le carnaval qui n'avait pas pu avoir lieu. ■

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pour être électeur ou électrice au CMJ :

- Tu dois être domicilié à Fleurieux
- Tu dois être scolarisé en classe de CM1, CM2, 6^{ème} ou 5^{ème} à la rentrée de septembre 2021
- Tu dois te faire inscrire sur les listes électorales et retirer ta carte d'électeur pour pouvoir voter

Pour être candidat ou candidate au CMJ :

- Tu dois être domicilié à Fleurieux
- Tu dois être scolarisé en classe de CM1, CM2, 6^{ème} ou 5^{ème} à la rentrée de septembre 2021

- Tu dois remplir ta fiche de candidature, et faire signer l'autorisation parentale
- Tu dois déposer ton dossier en mairie avant le 15 septembre 2021

Dates à retenir :

- Retrait des cartes électorales à partir du 1^{er} septembre 2021 en mairie
- Dépôt des candidatures entre le 1^{er} et le 15 septembre 2021
- Début de la campagne électorale le 25 septembre pour une durée de 15 jours
- Elections le samedi 9 octobre 2021 de 9h30 à 16h à la mairie
- 1^{ère} réunion du conseil municipal des jeunes le 6 novembre 2021

Toutes les informations et tous les documents sont accessibles sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie.



PROCHAINEMENT, UN CRÉMATORIUM SUR LA COMMUNE

Ce futur crématorium sera implanté derrière le cimetière de l'Arbresle et situé sur la commune de Fleurieux. Sa construction devrait débuter d'ici quelques mois avec une perspective d'ouverture début 2024. Suite à une procédure de délégation de service public de plusieurs mois, l'opérateur en charge de la construction a été proposé au conseil

municipal qui a conforté le choix de la commission : il s'agit de la société CLAREA, gestionnaire de crématorium.

Ce nouvel équipement répond à un besoin de la population de l'ouest lyonnais et permettra de renforcer la qualité d'un service public de proximité aujourd'hui très sollicité et de réduire les délais d'attente.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque "Chouettes Lectures" à le plaisir de vous annoncer que sa ludothèque est enfin prête !

Elle compte d'ores et déjà une cinquantaine de jeux pour tous les âges !

Vous pourrez emprunter deux jeux par famille pour une durée de trois semaines.

Environ tous les deux mois, de nouveaux jeux feront leur arrivée sur les rayons de la ludothèque, vous êtes donc invités à nous faire des propositions d'achats !

À très vite à la médiathèque Chouettes Lectures !



REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES

Un registre pour aider les personnes fragiles en cas de besoin.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un registre nominatif et confidentiel mis en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire...) conformément au décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004. Ces informations permettront, si besoin, une veille et d'apporter rapidement conseils et assistance aux personnes concernées.

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail
- les adultes en situation de handicap

Comment s'inscrire ?

La demande d'inscription se fait auprès de la mairie à la demande de la personne ou par requête d'un tiers :

- A l'accueil de la mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30, mercredi et samedi de 9h à 12h)
- par téléphone au 04 74 01 26 01
- par mail : accueil@mairie-fleurieux

HISTOIRE DE CHAT !

Faites le bon choix pour votre chat !

Stérilisation

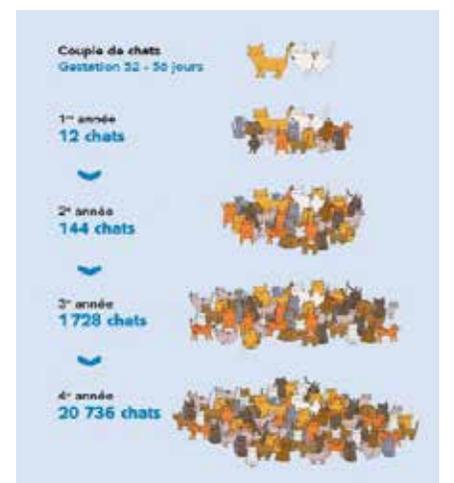
Avec 13,5 millions de félins en France, le chat est l'animal de compagnie préféré des français. À l'arrivée du printemps, de nombreuses femelles vont mettre bas ; des chatons par centaines, des vies à l'avenir incertain, voire condamnées. Par manque d'information ou du fait d'idées reçues, la stérilisation reste encore un acte peu courant, car de nombreuses personnes n'en voient pas l'utilité. Or une stérilisation précoce est le choix le plus responsable pour préserver la santé du chat, multiplier par deux son espérance de vie et enrayer la misère animale.

Identification

Si l'identification est obligatoire en France, elle constitue surtout le seul lien officiel entre un animal et son propriétaire. C'est le moyen le plus sûr de vous contacter si votre chat est trouvé sur la voie publique et garantit son identité aux yeux de tous : grâce à un code unique, et à ses coordonnées, inscrites dans le fichier national I-CAD : un fichier fiable, gratuit et sécurisé.

Il est important de mettre à jour vos coordonnées si nécessaire (suite à un déménagement ou un départ en vacances), en se rendant dans l'espace « détenteur » du site www.i-cad.fr ou sur simple demande par téléphone ou e-mail : 0 810 778 778 / contact@i-cad.fr ■

Pyramide de reproduction d'un couple de chat >>>



Animal perdu, agissez vite !

Le propriétaire d'un animal dispose d'un délai de 8 jours pour récupérer son animal entré en fourrière, au risque de voir l'animal entrer dans un parcours d'adoption.

Vie associative

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des Familles de Fleurieux fait partie du mouvement national de défense de la Famille Française sous la dénomination de "Familles en mouvement".

A l'origine des allocations familiales ce mouvement a besoin de tous. Pour participer à son action vous pouvez prendre une carte d'adhérent (nationale) auprès des membres du bureau.

Nous avons réellement besoin d'aide au bureau surtout dans la partie courrier informatique pour nous permettre de continuer à maintenir notre association et ainsi vous faire profiter des activités qui vous sont proposées.

Les conditions sanitaires nous ont obligé comme bien d'autres à suspendre nos activités pour garder nos distances et nous protéger les uns les autres.

Si les conditions sanitaires le permettent nous reprendrons nos activités en vous demandant de garder pour habitudes les gestes barrières, et distanciation pendant les activités.

Diverses activités sont proposées (cf. forum des associations) : Gym, Yoga, Pilate, Sophrologie.

Spectacle pour enfants dans la salle polyvalente pendant les vacances de la Toussaint si possible cette année.

Fête des mères et fête des pères

En partenariat avec la mairie qui offre le verre de l'amitié, l'Association des familles offre un cadeau à toute maman et tout papa qui répondent ce jour là à notre invitation : en effet quel que soit son âge et le nombre d'enfants **toutes les mamans et tous les papas** sont les bienvenus salle Gaston Braquet (au dessus de l'ancienne pharmacie) à 18h !

Nous l'espérons pour le dernier weekend du mois de mai 2022.

L'équipe se tient à votre disposition pour tous renseignements et suggestions :

- Présidente : Mme Troliard
- Secrétaire : Mme Charavay
- Trésorière : Mme Boulogne
- Administrateurs : Mmes Jarnet, Mornay, Pajot, Brouet. ■



MAISON DES JEUNES et de la CULTURE

La MJC lance divers ateliers pour l'année 2021-2022, pour les enfants, les jeunes, les adultes et les seniors, sur les communes de Fleurieux et d'Eveux.

Certains ateliers sont reconduits : **le cirque** le mercredi à Eveux pour les enfants de 4 à 12 ans, **le dessin** pour adultes (le vendredi) et enfants (le jeudi et le samedi), **le théâtre** à Fleurieux le mercredi, **la robotique** à Eveux, **la couture adulte** le mardi soir.

De nouvelles activités seront proposées pour les enfants : le lundi après l'école. Un **atelier multisports** à Fleurieux pour les 7/10 ans, un **atelier Uni-brick** à Eveux pour les 7/12. Le mercredi pour les enfants : de la **danse**, pour les 5/7 ans, un **atelier nature** à Eveux, et le jeudi après l'école de **l'anglais**, et de la **danse** enfants 8/10 ans à Eveux.

Pour les adultes/seniors à Eveux : **atelier mémoire** le mardi matin; de la **sophrologie, des assouplissements/relaxation, du yoga du rire** le jeudi.

Le vendredi soir : le temps initiatives habitants est maintenu à Fleurieux, ainsi que le repair Café le samedi matin.

Une plaquette présentant l'ensemble des activités paraîtra fin août. Les inscriptions seront possibles lors du forum des associations de Fleurieux le samedi 4 septembre.

Évènements à retenir :

- Youpitrala Festival : dimanche 19 septembre
- Concert Roots de campagne le 23 octobre
- Halloween : le jeudi 4 novembre

AU CHOUETTE BAR



Ça y est ! Nous y sommes. Nous retrouvons enfin de la vie, de l'échange et de la fête !

Du soleil, de la chaleur, et une belle terrasse pour vous accueillir.

"Nous avons quelques nouveautés pour mieux vous satisfaire : notre carte des boissons s'est étoffée ! Et vous pourrez même accompagner celles-ci avec un saucisson, des chips ou du pâté".

Les animations reprennent du service avec le Jazz, la fête de la musique, une partie de coinche ou une soirée barbecue.

Alors surveillez nos réseaux sociaux ! Et venez boire un coup Au Chouette Bar. Mais restons quand même vigilants par rapport à la Covid-19 si nous voulons continuer à partager ces bons moments ! ■



AVEC L'AFAC, CAP SUR LA NOUVELLE SAISON 2021-2022 !

Après deux années de bouleversement pour tous, la saison 2020 de notre association touche à sa fin... laissant derrière elle pour chacun d'entre nous beaucoup de déceptions liées à une parenthèse sanitaire qui restera dans nos mémoires collectives. Il est désormais temps de regarder l'avenir avec espoir et d'écrire ensemble, adhérents, bénévoles et professeurs, une nouvelle Histoire. Il est grand temps de se retrouver !



De gauche à droite : Valérie Del Bove, Magali Miotto, Marine Leclercq, Delphine Charvieux, Sophie Verchère, Isabelle Verchère.

Un nouveau Bureau élu

Le 30 avril dernier, lors de la traditionnelle Assemblée Générale un nouveau Bureau a été élu à la majorité. Toutes nos félicitations à Sophie (Présidente), Valérie (Vice-présidente), Magali (Secrétaire), Isabelle (Secrétaire adjointe), Delphine (Trésorière), Marine (Trésorière adjointe) qui composent désormais la nouvelle équipe de bénévoles engagés avec pour objectif celui de proposer aux Fleurinois et Fleurinoises une palette d'activités sportives et artistiques pour tous les âges !

L'AFAC 30 ans déjà !

En novembre prochain, l'association historique de notre belle commune célébrera son 30e anniversaire. Une sincère pensée à tous les bénévoles, professeurs et adhérents qui se sont engagés depuis la création en 1991 et qui font vivre chaque année de très beaux moments partagés.

Venez découvrir le programme de la saison 2021-2022

À la rentrée, l'association vous propose de nombreuses disciplines avec des professeurs passionnés : boxe, street jazz, classique, contemporain, modern' jazz, claquettes, judo, badminton, futsal, renforcement musculaire, fitness séniors, step, new style J.

Un beau programme que nous avons décidé de vous faire découvrir au cours de deux séances d'essai au choix sur le mois de septembre à partir du 13 septembre.

Essayez c'est adopter ! Alors on compte sur vous pour nous rejoindre.

Agenda

Pour nos futurs danseurs, en herbe ou confirmés, rendez-vous le samedi 11 juin 2022 pour notre traditionnel GALA de fin d'année.

Place à une nouvelle image !

Nouveau Bureau, nouvelle histoire... nouvelle image ! L'association évoluera la saison prochaine avec un tout nouveau logo. Après de nombreuses années, un petit « re-looking » s'est imposé naturellement. Après quelques jours de recherche, de tâtonnements et de brainstorming, le Bureau a trouvé une solution graphique plus « pep's » qui incarne toujours les valeurs de l'AFAC.



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
	Salle de danse Dojo	Salle de danse Dojo	Salle de danse Dojo	Salle de danse Dojo	Salle de danse Dojo	Salle de danse Dojo
09h-10h	NEVEL MUSCULAIR & YOGA				DURAN GOLF	
10h-11h			Classique Benoit			
11h-12h			PERRINE CLAUDIA 11-15 ans			BOXE 10-13 ans
12h-13h		POSTURAL BALL				ISA
13h-14h		CELINE				
14h-15h			Classique 7/8 ans	JUDO 6-7 ANS		
14h-16h			PERRINE Classique 9/10 ans	FRED 6-5 ANS		
15h-16h			PERRINE Classique 11 ans et +	FRED		
16h-17h			PERRINE			
17h-18h		dance evail	street jazz claquettes CHLOE/CEC LAURA	FRED JUDO 8-9 ANS	Modernes JAZZ 6-7 ans	
18h-19h	New Style 8-12 ans	Street Jazz Barnier	Street Jazz CHLOE/CEC/	FRED JUDO 10 à 16 ANS	CHLOE Modernes JAZZ 8-13 ans	
19h-20h	AYMERIC New Style 12 ans et +	LAURA Claquettes Adulte + LAURA	LAURA CHLOE/CEC/		CHLOE Modernes JAZZ 14-18 ans	
20h-21h	AYMERIC New Style Adultes	Claquettes adultes LAURA	Stretching Pilates LAURA	Boxe Ado (14 ans et +)	Modernes JAZZ 14-18 ans	
21h-22h	AYMERIC Boxe adultes LUC 23ans	Step LAURA		LUC		
22h-23h		LAURA Rumba / Candis LAURA				



Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet :

<https://afac-web.wixsite.com/afacfleurioux> & notre page Facebook et Insta !

Vie associative



YOUPITRALALA FESTIVAL

**Le Retour ! Attention ! SAVE THE DATE
Dimanche 19 septembre 2021**

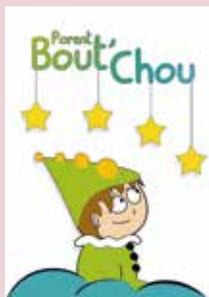


L'équipe du "Youpi" s'est remise au travail ! L'engagement est d'autant plus fort après cette année en manque de culture, de liens et de partages.

Nous sommes ravis, enthousiastes, excités et impatientes de vous y retrouver pour vivre et revivre un instant doux, pétillant et haut en couleur ! De la traditionnelle Balade contée à la clôture en Bal'ade ! L'équipe du Youpi-Tralala Festival vous attend de pied ferme à l'espace François Baraduc pour la 2^{ème} édition du festival ! De 0 à 99 ans pour toute la famille et toutes les familles.

Le festival se déroulera bien-sûr dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

THÉÂTRE MÊME



L'association Théâtre Même continue de développer ses activités culturelles.

La fin d'année scolaire rime avec représentations ! Les intervenants Sébastien Poncet, Tiphaine Bissuel et Gaëlle Fiore ont effectué de

belles mises en scènes pour leurs comédiens en herbe.

La troupe adulte a repris au mois de juin et vous donne rendez-vous en septembre pour faire du Théâtre d'impro ou autre selon l'envie de chacun.

La saison Parent Boutchou s'est terminée avec une création "Pot d'ours prend l'air. libre", jouée par Géraldine Penain le dimanche 20 juin au parc du Chêne. L'association participe également au collectif pour la 2^{ème} édition du festival Youpi-Tralala prévue **le dimanche 19 septembre**. Vous avez envie de vous investir pour développer la culture à Fleurieux, n'hésitez pas à venir nous voir au forum des associations ou à nous contacter par mail theatrememe@gmail.com.

JOGGERS DE LA CHOUETTE



Pas de grand changement pour ce premier semestre 2021 dans nos sorties sous la bannière des règles sanitaires.

Mais restons optimistes, nous semblons bien aller vers une amélioration de notre vie sociale, amicale et sportive, et nous en avons grand besoin !

Nous poursuivons nos sorties du dimanche. Le rendez-vous est toujours place de l'Église, à 9H, pour une durée d'environ une heure trente. Bien sûr, nous ne dérogeons pas des règles sanitaires et notre groupe reste restreint.

Vous pouvez nous rejoindre un dimanche matin si vous le souhaitez, nous avons toujours notre site de prévisions de sortie (blablarun !) à jour !

L'été 2021 voit enfin le retour des manifestations sportives, avec du public !

Nous n'avons pu organiser en 2020 nos Foulées Fleurinoises mais nous l'envisageons pour cette année, la situation sanitaire étant moins inquiétante, avec une

vaccination de masse et des mesures respectées.

Les référents de l'organisation des Foulées se sont réunis en juin, pour envisager une édition plus restreinte en nombre de coureurs, un seul parcours, pas de mâchons, des normes sanitaires renforcées car nous devons demeurer très vigilants.

Croisons les doigts et donnons-nous rendez-vous le 26 septembre 2021 pour "Les Foulées fleurinoises".

Nous vous confirmerons l'évènement avant la rentrée.

Nous comptons encore et toujours sur vous.

Bon été, bonnes vacances
Prenez soin de vous

- Président : David BILLOT :
06 03 26 80 60
- Trésorier : Hervé GRANDJEAN :
06 83 20 68 61
- Secrétaire: Catherine BATALLA :
06 14 81 22 49

TENNIS CLUB DE LENTILLY-FLEURIEUX



Le Tennis Club de Lentilly-Fleurieux (TCLF) est une association sportive de loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Tennis.

Le club est fier de pouvoir accueillir ses adhérents sur 2 courts extérieurs à Fleurieux, 4 courts extérieurs sur Lentilly et 2 courts couverts sur Lentilly, ainsi qu'un club house sur chaque site.

Nous avons à cœur de faire co-habiter la pratique du tennis loisir avec la pratique en compétition, encadrée par des enseignants diplômés et professionnels. Le TCLF compte plus de 340 adhérents âgés de 4 à 77 ans.

Malgré une année difficile, tout le bureau et le corps enseignant se sont mobilisés pour apporter une solution au couvre-feu et confinement en assurant des cours durant les vacances et les week-end et en terminant la saison à la mi-juillet de manière à ce que nos chérubins et les adultes puissent continuer la pratique du sport en ces temps compliqués.

Nous préparons la saison prochaine dès à présent, des permanences/inscriptions seront assurées sur Fleurieux et Lentilly, dès début juillet, nous vous invitons à consulter le site <https://club.fft.fr/tennis-clublentillyfleurieux/> pour en connaître les jours et horaires. Le club sera également présent au Forum des associations de Lentilly et Fleurieux.

Si vous souhaitez vous remettre au tennis ou en découvrir sa pratique le tout dans un cadre convivial et varié, c'est au TCLF que vous devez adhérer, nous vous attendons.



ISAHE



L'association ISAHE – Ismithe, Ange d'Haïti nommé Espoir a pour objet d'apporter un soutien et une aide aux enfants d'Haïti et plus largement aux enfants du tiers monde en difficulté.

L'année 2020 a été une année difficile

pour tous mais dans ce cadre, notre principale préoccupation a été la continuation de l'aide apportée directement aux enfants et de maintenir un lien direct.

L'aide apportée en Haïti par ISAHE en 2020 :

- Poursuite du parrainage de MICHECARLINE, maintenant une jeune fille de bientôt 12 ans. Nous payons sa scolarité et l'ensemble des frais d'accueil dans la maison.
- Parrainage quotidien de CALYPSO recueilli dans la maison de Port au Prince fin 2017
- Collecte de linge de maison en Haïti et de kits d'hygiène (brosses à dents, savons et dentifrices)

Dans ce cadre sanitaire si difficile pour tous, nous avons dû suspendre l'aide apportée au Togo.

La situation actuelle locale en Haïti est très préoccupante et les écoles restent difficilement ouvertes du fait de la grande insécurité qui règne dans le pays ainsi que la situation sanitaire déplorable.

Nous souhaiterions poursuivre en 2021/2022 si cela nous est possible :

- Nos parrainages commencés en 2016, les enfants comptent sur nous pour plusieurs années. Les enfants de la Maison vont bien dans la mesure de leurs moyens et selon les circonstances actuelles. Ils ont « enfin » reçu un envoi maritime parti début Mars 2021 avec un arrivage alimentaire, d'hygiène et de vêtements, chaussures. Une sacrée bouffée

d'oxygène pour toute la "Maisonnée".

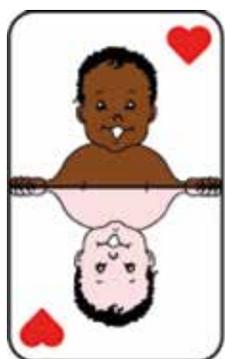
- Soutien matériel (fournitures scolaires) et financier (frais scolaires et salaires des professeurs) à une école à Cap Haïtien, au Nord de la Capitale pour 270 enfants leur permettant de finir leur année scolaire suspendue par manque de moyens des parents. L'école que nous avons déjà aidée il y a deux ans nous a de nouveau contactés cette année pour une nouvelle aide mais nous avons été obligés de ne pas répondre positivement pour assurer les parrainages.
- La balade d'ISAHE 2021 n'aura pas lieu cette année compte tenu des conditions sanitaires imposées trop contraignantes pour vous accueillir de la meilleure façon et la plus conviviale possible. Rendez-vous l'année prochaine !

Action à mettre en place :

- Une nouvelle collecte kit d'hygiène (1 brosse à dents, 1 dentifrice, 1 savon et des serviettes hygiéniques) sera organisée pour 2021. Nous avons eu le soutien des enfants de l'école de Fleurieux et des enfants de la MJC Fleurieux Éveux pour couvrir cette collecte et nous tenons à TOUS vous remercier du fond du cœur. Les 1^{ers} envois vont pouvoir se faire à partir du mois de septembre 2021 si la situation ne se dégrade pas à nouveau ici en France mais surtout sur place en Haïti pour permettre de faire cet envoi si attendu.
- Nous avons besoin de VOUS TOUS - Ils ont besoin de NOUS TOUS et ENSEMBLE nous pourrons mener à bien nos objectifs

Rejoignez-nous !

RDV sur notre page FACEBOOK ISAHE ou sur notre site internet <https://www.isahe-association.com>



Association
Fleurinoise
Aide
Tiers
Monde

AIDONS HAÏTI - AFATIM SOLIDARITÉ

En 2020, quelques bénévoles ont décidé de faire renaître l'association AFATIM SOLIDARITE, dans le but d'aider financièrement l'Ecole Bon Samaritain à Mayette (Côtes de Fer) à HAITI : pour information, la pandémie a relativement épargné HAITI (323 décès), cependant les habitants sont toujours confrontés à la pauvreté, la violence des gangs, l'instabilité politique...

Malheureusement, en 2020, ce n'était pas le moment opportun pour recréer une association, cependant les Fleurinois nous ont encouragés en répondant présents à la vente de nos brioches en octobre, l'année dernière, devant les commerces de notre commune et sur le marché de Lentilly...

Nous renouvellerons cette opération, à la rentrée, **le samedi 11 septembre**. Nous comptons encore sur la générosité des Fleurinois et des communes voisines...

Si vous souhaitez nous aider, ou tout simplement devenir adhérent (Cotisation annuelle 10 €), n'hésitez pas à nous contacter ou envoyer vos dons AFATIM SOLIDARITE , 119 Chemin de Pilherbe, 69210 Fleurieux sur l'Arbresle : Blandine Guillet 06 82 07 95 77.





ORIGINE ET HISTOIRE DU CHÂTEAU DU CHÊNE

Alors que Jeanne d'ARC vient à peine de disparaître, on parle déjà du "Domaine Duchêne" !

C'est un périmètre qui commence à la sortie de l'Arbresle, va jusqu'au ruisseau du Buvet, bordé par la voie royale (route du Bourbonnais) qui le sépare du Lévy et s'étale jusqu'aux rives de la Brévenne, au pont de Dorieux.

Les bourgeois de Lyon aiment cette région beaucoup plus agréable que le Beaujolais d'alors. Quelques-uns ont fait construire des maisons à l'Arbresle.

A un peu plus de quatre lieues de Saint Jean, de ses ruelles étroites et bruyantes le plateau de Fleurieux monte lentement et laisse découvrir les contreforts des monts d'Auvergne et dans l'autre sens la chaîne des Alpes. Certainement un des plus beaux paysages et point de vue de la région !

Michel Delachapelle, docteur médecin à Lyon, rue Juiverie, y est déjà propriétaire en 1493 d'une maison, d'une vigne et d'un pré. Le 10 Juin 1511 devant maître Guillet notaire, Jean Arbos lui cède plusieurs terres.

Il poursuit ses acquisitions et le 9 juin 1518 il achète un pré d'une "bichetée" à Jean Gordan.

Le bichet était une mesure en grains équivalent à deux boisseaux. Par extension, on disait un bichet de terre, en parlant de la surface de terre qui a besoin d'un bichet de blé pour être semée. A Lyon on dit une bichetée de terre (équivalent à environ 1 300 mètres carrés).

Le 7 février 1533 ce sont Benoit Pennard, Pierre Furra son gendre et sa femme Léonarde Pennard qui cèdent une terre de 7 bichetées au territoire Duchêne, une autre terre de 5 bichetées et une vigne de 4 bichetées. C'est la première fois que le nom "Duchêne" apparaît sur un acte et c'est certainement cet ensemble d'acquisition qui va former la vaste propriété "du domaine du Chêne".

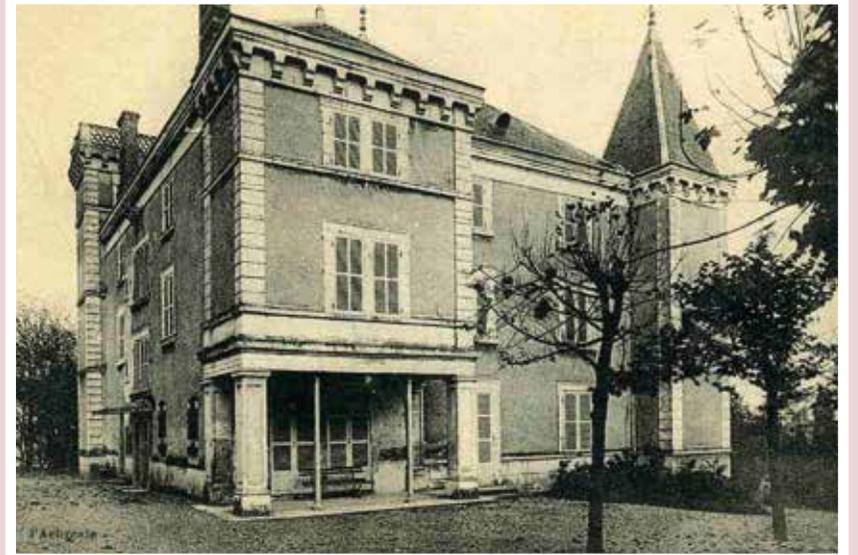
Les achats continuent au fil des ans et des opportunités.

Le 25 mai 1587, Benoit Pennard (dit Perrichon) en son nom et de celui de son père Antoine vend deux terres sises au Chêne à François Delachapelle (héritier de Michel).

Le 24 mai 1592, Claude Deches et son père Pierre cèdent trois "bichetées" au territoire "Duchene" pour 10 louis d'or.

Le 28 mars 1594 Jean Giroud et Marie Gourdan sa femme cèdent toujours à François une "bichetée" et demie.

Le 27 janvier 1630 Claude Tabard bourgeois de Lyon maître boulanger achète l'ensemble, terre et bétail à la veuve de Guillaume Delachapelle.



Cet achat n'est certainement pas un hasard puisque la famille TABARD est déjà installée, peut-être depuis longtemps, à Fleurieux, un frère (Jehan ?) et ses enfants y cultivent des terres.

Bien que se fréquentant à diverses occasions lors de naissances et mariages il y a une branche bourgeoise, celle de Claude et une agricole et paysanne celle de Jehan dont on va trouver la présence à Fleurieux pendant de nombreuses générations.

Claude, le bourgeois boulanger laisse à son fils ce patrimoine qui lui-même le lègue à sa fille Anne Tabard. Elle est très attachée à son domaine et à son église à laquelle elle apporte des aides, achète un banc, face à la Vierge, et le droit d'y être enterrée.

Anne TABARD épouse Benoît Clemencin bourgeois de Lyon originaire d'une famille agricole de Quincieux où il exploite des terres.

Ils auront deux filles et un fils, Louis né le 30 octobre 1667. C'est lui qui va hériter du domaine de Fleurieux et des terres de Quincieux. Il devient aussi propriétaire du domaine Collonges à l'Arbresle qui deviendra plus tard le "Clos Landard" de Maître Philippe.

Célibataire, il fait don de son patrimoine aux hospices de la Charité et meurt le 16 avril 1748.

En 1750 Dominique Raymond, marchand de l'Arbresle (*) achète par adjudication aux hospices de la Charité les propriétés léguées, pour la somme de 7 030 Livres, ainsi que deux rentes aux religieux de la Charité de Lyon en faveur de l'hôpital pour une somme de 4 500 Livres.

**Il tenait aussi les fonctions de : recteur de Pénitents, notaire royal réservé, conseiller de l'Hôtel Dieu de L'Arbresle, procureur fiscal de la baronnie de Savigny, contrôleur des actes de l'Arbresle.*

Il fut le 1^{er} maire de la ville à la Révolution et le constructeur de la première manufacture d'Indienne, vers 1780, toujours à l'Arbresle avec 25 métiers à tisser.

Le jeudi 15 juillet 1790, Dominique Raymond fait une donation à allure de testament de tous ses biens à son fils Gaspard Dominique Raymond (né le mercredi 28 mai 1760 à l'Arbresle).

Par un acte daté du 16 février 1793, Raymond Gaspard Dominique vend le domaine pour 80 000 livres à Pierre François Landard, qui le revendra l'année suivante à Pierre Riboulet (1740-



1807) député ayant participé à la désignation des représentants du tiers-état, marié en 1777 à Françoise Pierron (1756-1842). A son décès en 1807, le domaine revient par héritage, à Marie-Anne Riboulet, leur fille unique (1788-1862) mariée en 1811 à Jean-Claude Berthier (1787-1862) marchand de vins et vigneron et ce sont probablement eux qui firent d'importantes transformations vers 1814.

Leur fils François Berthier (1811-1879) se marie le 16 avril 1842 à Agathe Augustine Hardelay (1818-1891) et ont une fille: Léonie Berthier (1843-1920) mariée en 1862 à Pierre-Marie Charmet (1824-1906), fondateur des vins Charmet au Breuil, qui devient propriétaire du château à la mort de Jean-Claude Berthier en 1862.

Léonie Berthier et Pierre-Marie Charmet reposent au cimetière de Fleurieux où l'on peut voir leur caveau.



Ils eurent 4 enfants dont René Charmet : (1879-1969) qui revendra le domaine vers 1940 à une famille Perrin.

En 1953, la commune de Fleurieux rachète le château à la succession d'Auguste Perrin, pour le prix de 4 750 000 francs.

Mandat donné au maire Jean Lorme le 10 août 1953, pour la création d'une maison d'école, foyer rural, logement pour instituteur itinérant agricole, salle de réunion pour cours post scolaires agricole, terrain de sport pour jeunes ruraux, jardin expérimental.

Une 3^{ème} classe y sera installée, et le logement pour un instituteur et sa famille sera loué à titre onéreux (délibération du 10 août 1953).

L'acte de vente est finalement signé le 1^{er} décembre 1953 devant Me Bourgeois à Sain Bel.



En 1983, le château deviendra école communale.

Sources : Archives municipales de Lyon et archives départementales du Rhône

Daniel DEZE - Gérard MULLER

Pour la préservation et la sauvegarde de notre patrimoine, rejoignez l'association.

Contact : <https://histoireetpatrimoinefleurois.jimdo.com/contact>

HAPPY - DOG



Merci

Le début d'année 2021 a été compliqué. Les jauges à respecter, puis le couvre-feu à 19h et le nombre de kms restreints pour les déplacements ont mis à mal notre organisation.

Cependant le nombre d'adhérent, lui, n'a pas faibli et a même été exponentiel. Nous avons dû ouvrir un cours supplémentaire le vendredi soir à 17h30.

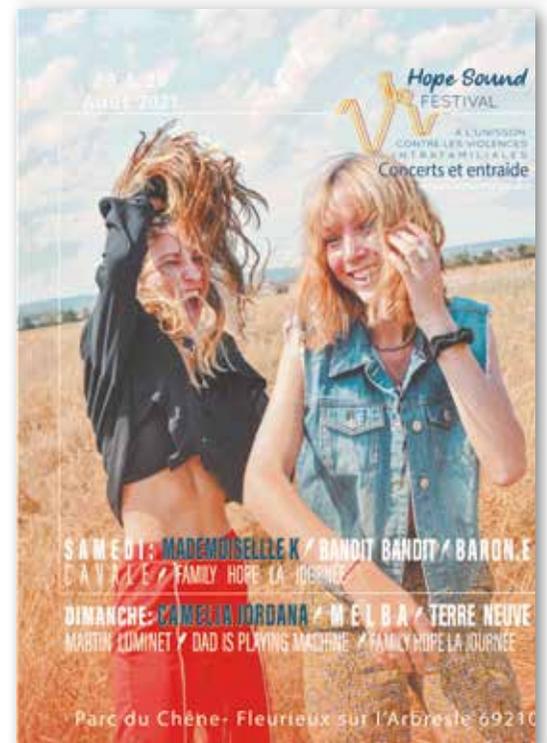
Nous avons dû également refuser des chiens car nous étions arrivés au maximum de nos possibilités d'accueil. D'ordinaire nous pouvions transférer ces refus sur des collègues aux alentours mais eux aussi se sont également trouvés dans la même situation.

Le couvre-feu plus tardif et la levée des restrictions quant aux kilomètres vont nous permettre de réorganiser des stages, ateliers etc... N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook pour être avertis de ces événements.

Encore merci à toutes les personnes qui nous font confiance, pour les aider à vivre harmonieusement avec leur compagnon à 4 pattes et à mieux le comprendre.

Magaly, éducatrice chez Happy Dogs School

HOPE SOUND FESTIVAL 28 & 29 août 2021





POINT INFORMATION JEUNESSE DU PAYS DE L'ARBRESLE

Le PIJ du Pays de l'Arbresle accompagne les jeunes pour leur orientation ...



Qu'est-ce que le PIJ ?

Le Point Information Jeunesse du Pays de l'Arbresle dépend de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. C'est une structure labellisée par l'Etat "Information Jeunesse".

Le PIJ informe les jeunes de 11 à 30 ans sur toutes les questions liées à la jeunesse : Orientation, Emploi-Job, Numérique, Logement, Santé, Vie pratique, Mobilité, Engagement, ...

Le PIJ offre un accueil anonyme et gratuit ; sans rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h et le mercredi matin de 10h30 à 12h30.

Situé à l'Arbresle, le PIJ propose un Espace Numérique Jeunes avec 4 postes informatique, un photocopieur/scanner, une information neutre et à jour, ainsi que 2 informateurs jeunesse pour accompagner les jeunes, mais aussi parfois les parents.

Focus sur : l'Orientation

L'orientation est source de nombreux questionnements pour beaucoup de jeunes et de parents. Le PIJ accompagne ces jeunes tout au long de leur parcours, du collège aux études supérieures en passant par la formation professionnelle.

Il est possible de prendre rendez-vous gratuitement avec un informateur jeunesse afin d'échanger sur son orientation, découvrir des métiers, des filières au travers différents outils : des vidéos de jeunes professionnels du territoire réalisées par le PIJ, des fiches métiers du CIDJ, la documentation Onisep et le logiciel Parcoureo et son test Inforizon. Il est aussi possible d'obtenir de l'aide dans la recherche d'un stage ou d'une alternance.

Pour prendre rendez-vous il suffit de contacter le PIJ :

Place Pierre-Marie Durand 69210 L'Arbresle
Courriel : pij@paysdelarbresle.fr / Tél. 04 74 72 02 19
Facebook : [pij.ccpa/](https://www.facebook.com/pij.ccpa/) / Instagram : [pij_paysdelarbresle](https://www.instagram.com/pij_paysdelarbresle/)

Petit + : au PIJ, la découverte métier se fait aussi en réalité virtuelle ! Au travers d'un casque VR et sa cinquantaine de mini-films en 360°, il est possible de découvrir des témoignages de professionnels en immersion complète dans leur environnement de travail.

AGENDA 2021

AOÛT

Samedi 28 et dimanche 29 août
Hope Sound
Parc du Chêne
GET HOP

SEPTEMBRE

Samedi 4 septembre
Forum des associations
Espace François Baraduc
ASSOCIATIONS ET MAIRIE

Dimanche 5 septembre
Fête de la patate
Terrain Chambe
435 rte de Bel-Air
SOU DES ÉCOLES

Dimanche 19 septembre
Festival Youpitalala
Espace François Baraduc
MJC - FLEURINOUS - THÉÂTRE MÊME - MEDIATHÈQUE

Dimanche 26 septembre
Foulées Fleurinoises
Espace François Baraduc
AJC

OCTOBRE

Dimanche 10 octobre
Soirée grenouilles
Espace François Baraduc
COMITÉ DES FÊTES

Samedi 16 octobre
Spectacle enfants
Salle Gaston Braquet
THÉÂTRE DES MOTS

Samedi 23 octobre
Roots Campagne
Espace François Baraduc
MJC

NOVEMBRE

Jeu 4 novembre
Halloween
Espace François Baraduc
MJC

Jeu 11 novembre
Cérémonie du 11 novembre
Parvis de la Mairie et Salle G.
Braquet
MAIRIE

Vendredi 19 novembre
Tournoi de Foot
Espace François Baraduc
CLASSES EN 2

Vendredi 19 novembre
Pot des nouveaux arrivants
Salle des mariages
MAIRIE

Dimanche 21 novembre
Vide grenier
Espace François Baraduc
SOU DES ÉCOLES

Samedi 27 novembre
Fête des 30 ans de l'AFAC
Espace François Baraduc
AFAC

DÉCEMBRE

Samedi 4 décembre
Téléthon
Espace François Baraduc
COMITÉ des FÊTES - MAIRIE
ASSOCIATIONS

Mercredi 8 décembre
Vente de luminions
Espace François Baraduc
SOU DES ÉCOLES

Mercredi 8 décembre
Fête des lumières
Centre village
MAIRIE - ASSOCIATIONS

Vendredi 31 décembre
Réveillon
Espace François Baraduc
COMITÉ DES FÊTES

